

Programme Pluriannuel d'Appui à la Justice (PPAJ)

RAPPORT 4^{EME} TRIMESTRE 2015

Octobre à Décembre 2015



En haut à droite : Mise à la disposition de deux motos à la greffe de Mambasa, Décembre 2015 ; En haut à gauche : Formation de parajuristes sur l'accompagnement des victimes de violences sexuelles à Mambasa, Octobre 2015 ; En bas : Livraison du matériel de couture pour les activités génératrices de revenus à Kinshasa, Décembre 2015.

AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE BCPR

Acronyme

BCPR: Bureau of Crisis Prevention and Recovery

CSM : Conseil Supérieur de la Magistrature

EGJ : Etat généraux de la Justice

IGSJ: Inspection Générale des Services Judiciaire

I4S: stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation

MJDH : Ministère de la Justice et Droits Humains

MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC

ONUDC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

OPJ : Officier de police judiciaire

LIVBG : Projet de lutte contre les violences basées sur le genre

PRO DOC : Document de Projet (Project Document)

PTA : Plan de Travail Annuel

PTF : Partenaire technique et financier

PPAJ : Programme pluriannuel des Nations Unies pour l'appui à la Justice en RDC

RDC : République Démocratique du Congo

PNC : Police Nationale Congolaise

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UE: Union Européenne

I. INTRODUCTION

1. Objectifs du projet.

Le Programme Pluriannuel du Gouvernement et des Nations Unies pour l'Appui à la Justice en République Démocratique du Congo (PPAJ) est axé sur le renforcement de la chaîne pénale. Il vise à concevoir et à développer un ensemble d'activités destinées à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de tous les maillons de la chaîne pénale afin de permettre à chacun des acteurs de jouer pleinement son rôle pour aboutir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de Justice.

2. Bénéficiaires, groupes cibles et zones d'intervention du projet.

Les principaux bénéficiaires de ce programme sont les institutions intervenant dans le cadre de la chaîne pénale, telles que le Conseil Supérieur de la Magistrature, les cours, tribunaux et parquets, l'administration pénitentiaire, la police judiciaire, le Ministère de la Justice et Droits Humains ainsi que le Groupe Thématique. In fine, les populations en général bénéficieront des fruits de la réforme du secteur de la justice qui a pour objectif essentiel d'améliorer la prestation des services de la justice et la protection des droits humains. Les interventions du PPAJ se concentrent dans les régions du Sud Kivu, Nord Kivu, et de l'Ituri. Des activités d'appui ont également lieu dans la région de Kinshasa surtout au niveau du gouvernement national.

3. Résultats attendus pour la période

Les résultats attendus pour la période sous examen sont les suivants :

- La formation du personnel de la Direction et des Bureaux des Etudes et de la Planification en matière de S&E et genre est appuyée.
- Les établissements pénitentiaires dans les zones ciblées disposent d'un système de gestion des données en réseau avec le système de données au niveau central.
- Les activités de réinsertion au sein des établissements pénitentiaires sont développées.
- Les journalistes de Niania et Epulu (Mambasa) sont formés sur les thématiques de justice, droits des femmes et violences sexuelles
- La clinique juridique offrant des services d'information et d'accompagnement juridique et judiciaire au bénéfice des victimes de violences sexuelles et autres est opérationnalisée
- Les audiences foraines du TGI Bunia sont organisées à Mambasa ;
- Soutien à la planification des activités judiciaires du ressort de la Cour d'Appel de la zone pilote, avec l'élaboration d'outils de planification des activités judiciaires.
- Renforcer la capacité du CSM pour des inspections régulières dans les zones cibles du PPAJ.
- Appuyer le fonctionnement des chambres provinciales et nationales de discipline à Kinshasa, Province orientale, Bas-Congo et Katanga.

II. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

- Lors du quatrième trimestre 2015, le contexte de la mise en œuvre du PPAJ fut marqué par certains événements nationaux tels que le ralentissement économique et la situation électorale, mais également par des événements locaux tels que la situation sécuritaire. A Bukavu au Sud Kivu, UNDSS a signalé des cas de criminalité presque quotidiennement. Malheureusement, le personnel des Nations Unies n'est pas épargné par cette situation, ce qui rajoute une difficulté à la mise en œuvre du PPAJ.
- D'un point de vue économique, le ralentissement est ressenti par toute la population. Au Sud Kivu, les membres du gouvernement provincial ont huit mois de salaire impayé par faute de mobilisation de recettes fiscales. Cette difficulté du partenaire national risque d'avoir un impact négatif sur la mise en œuvre du PPAJ, étant donné son rôle majeur.
- Au niveau national, l'incertitude et les risques de tensions dus à la situation électorale peuvent avoir un impact négatif. De plus, la question électorale a pris une place prioritaire dans le calendrier de la partie nationale, ce qui a comme effet de mettre au second plan certaines activités liées au

PPAJ, surtout lorsqu'il est question de voter une nouvelle loi pour réformer ou renforcer les institutions judiciaires.

III. RESULTATS DU PROJET

a) Les principaux résultats obtenus au cours du trimestre :

Projet I – Appui au renforcement des capacités de coordination des politiques sectorielles de la Justice

- **Renforcement des capacités opérationnelles de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) (On track)**

Avec l'appui technique du PPAJ, la DEP et ses branches au niveau provincial (BEP) ont un plan et une stratégie de renforcement détaillé se focalisant sur le renforcement des ressources humaines et des compétences technique. Le personnel de la DEP et des BEP ont pu acquérir de nouvelle compétence technique dans le domaine de la gestion des politiques sectorielles, avec une augmentation de leur connaissance de 55%.

- Le plan de renforcement de la DEP a été produit à la suite d'un diagnostic établi par deux consultants du PPAJ qui ont visité la DEP et le BEP au Sud Kivu, Nord Kivu et Ituri. Ce Diagnostic a ensuite été discuté et validé en Novembre 2015 par une cinquantaine de participants dont les membres du MJDH, de la DEP et des BEP.
- 37 participants, dont 14 membres des DEP Justice, Droits Humains, et Réformes Institutionnelles, 3 membres des BEP Sud-Kivu et Nord-Kivu et 12 membres du MJDH potentiellement destiné à rejoindre la DEP, ont suivi une formation de 4 jours, du 9 au 12 Novembre 2015, au sujet de la gestion d'une politique sectorielle et le suivi et évaluation.

Le PPAJ a appuyé le Ministère Provincial de la Justice et Droits Humains (Sud Kivu) dans la tenue d'un atelier de planification de ses activités pour l'année 2016. Cet appui a permis au Ministère Provincial de la Justice de disposer d'une planification à laquelle les partenaires Techniques et Financiers pourront s'aligner pour leurs appuis éventuels au cours de l'année 2016.

Avec l'appui du PPAJ, le secrétariat Général des Droits Humains à finaliser l'élaboration et la validation d'un vade-mecum sur les droits fondamentaux des citoyens congolais. Après une traduction dans les langues nationales, ce vade-mecum fera l'œuvre d'une campagne de vulgarisation afin qu'un grand nombre de citoyens congolais soient conscient de leur droits et devoirs

- Le Vade-mecum a été élaboré pendant près de 3 mois par les membres du Secrétariat Général des Droits Humains avec l'appui technique et financier du PPAJ, avant d'être présenté et validé par le Ministre de la Justice lors de la journée internationale des Droits Humains, le 10 Décembre 2015.

Projet II – Services pénitentiaires

- **Elaboration d'une politique de réinsertion comprenant une dimension genre (On track)**

Avec l'appui du PPAJ, la Division Provinciale du Ministère de la Justice au Sud-Kivu a mis en place et formée des détenus, à la Prison Centrale de Bukavu, dans des activités génératrices de revenus (AGR) afin de permettre une réinsertion sociale et financière à la fin de leur peine.

- La formation qui concernait 60 détenus fut dans la coupe, la couture et la fabrication artisanale de savons. 15 agents pénitentiaires ont également été formés en gestion des activités génératrices de revenus.
- La bonne exécution et la veille à la durabilité du projet est assuré par un comité de gestion composé de membres de la Division Provinciale du PNUD et de la MONUSCO.

Concernant la collecte de données de l'administration pénitentiaire, voir la section Success Story.

Projet IV - Appui aux institutions judiciaires

- **Renforcement des capacités opérationnelles et procédurales des institutions judiciaires (On track)**

Grâce à l'appui technique et financier du PPAJ, le CSM s'est doté de 58 nouveaux outils de gestion des activités judiciaires, dans le domaine de la planification, des ressources humaines et financières et de la logistique.

- Ces outils ont été élaborés lors d'un atelier de 4 jours en Novembre 2015 à Bukavu organisé par le CSM avec la participation d'une délégation venant de Kinshasa, et plusieurs magistrats, secrétaires et greffiers venant de l'Ituri, du Sud-Kivu et Nord Kivu.
- Le PPAJ a joué un rôle actif lors de cet atelier, non seulement à travers un appui financier et technique, mais également à travers une session de formation sur la gestion axée sur les résultats dans le domaine judiciaire.
- Ces outils sont destinés aux Chefs de juridictions et Chefs des offices des parquets et viennent compléter le guide pratique de management des institutions juridictionnelles publié en 2012.

L'appui financier du PNUD aux audiences foraines et aux institutions judiciaires a rendu la justice accessible aux populations vivantes dans des zones isolées de la Province de l'Ituri à travers des décisions judiciaires dans plus de 20 dossiers en attentes. Au total, l'appui du PNUD à travers l'aide juridique et les BCG a permis d'accompagner 31 prévenus, et d'assister 10 victimes dont 6 victimes de violences sexuelles.

- Les audiences foraines tenues à Mambasa du 14 au 24 Décembre 2015 avec le Tribunal de Grande Instance de Bunia ont permis de rendre 11 décisions judiciaires dont 4 acquittements. 14 prévenues ont été accompagnées et 7 victimes ont été assistées dans les démarches judiciaires.
- Les audiences foraines tenues à Nia Nia du 30 Octobre au 8 Novembre 2015 avec le Tribunal militaire de garnison de l'Ituri a permis de rendre 11 décisions judiciaires. De plus, 17 prévenues ont été accompagnées et 3 victimes ont été assistées dans les démarches judiciaires.

L'appui du PPAJ pour renforcer les institutions judiciaires a contribué à la mise en place d'une mission d'inspection des offices et juridictions inférieurs de la cour d'appel et du parquet général de Bukavu, en utilisant les outils précédemment élaborés qui a été menée sur deux trimestres. Cet appui concourt à l'amélioration du fonctionnement des juridictions et des parquets et à l'amélioration des services rendus aux justiciables et partant à toute la communauté.

- **Vulgarisation des mécanismes d'assistance juridique pour les populations (On track)**

Grâce à l'appui financier et technique du PNUD, la population de la région de Mambasa en Ituri ont accès à des mécanismes d'assistance juridique tels que la clinique juridique Justice-Plus qui a reçu et assisté plus de 60 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre au cours du quatrième trimestre 2015.

- Parmi ces 61 victimes, 17 ont également été accompagné vers la justice en plus de l'accueil et l'assistance qu'elles ont reçue.
- Le PNUD a renforcé les capacités de la clinique juridique à travers la formation de 20 para-juristes de Mamabasa sur les techniques d'animation communautaire et d'accompagnement juridique des victimes de violences sexuelles. Parmi les personnes formées, 4 furent sélectionnés sur la base de la qualité de leur travail, pour être affectés à la clinique juridique dans le but de fournir une assistance et de guider les victimes de violences sexuelles dans leur démarches juridiques.
- L'accès de la clinique juridique aux victimes afin de permettre un travail de suivi et d'accompagnement plus en profondeur a été facilité par la mise à disposition du PNUD de quatre motos en Décembre 2015. Ces moyens de locomotion ont également été mis à la disposition des institutions judiciaires telles que le tribunal de paix, le parquet et le tribunal militaire de garnison pour faciliter les descentes sur le terrain lors des enquêtes, constats et exécutions des jugements.

Projet V - Appui aux renforcements des capacités du CSM et des Hautes Cours

- **Renforcement des capacités du CSM pour une meilleure gestion du système judiciaire (On Track)**
Avec l'appui financier et technique du PPAJ, le CSM a inspecté et de contrôlé des offices des parquets civils et militaires ainsi que les établissements pénitentiaires dans 5 provinces, le Bas

Congo, la Province Orientale, le Nord Kivu, le Sud Kivu et le Katanga. Ces inspections ont permis au CSM d'avoir une meilleure compréhension de la productivité des magistrats afin de permettre une meilleure gestion des ressources humaines. De plus, les inspections ont mis à jour une diminution très importante de la détention irrégulière.

- Chacune des missions fut organisée aux mois d'Octobre et de Novembre 2015 et fut composée d'une dizaine de membres venant d'institutions telles que la Cour Suprême, le Parquet Général de la République, la Haute Cour Militaire, et l'Auditorat Général des FARDC. Les missions d'inspections ont utilisé des outils et des canevas très détaillés élaborés avec l'appui du PPAJ.
- Dans la province du Sud Kivu, la mission a identifié à peu près 30 cas de détentions irrégulières. Ce nombre très faible reflète potentiellement une amélioration du fonctionnement des juridictions, des parquets et des établissements pénitentiaires et un plus grand respect des procédures judiciaires.
- Les missions d'inspections du CSM ont également permis la mise en œuvre d'inspections et de contrôle hiérarchique au niveau des offices inférieurs. Avec l'appui financier du PNUD, l'auditorat militaire de Garnison d'Ituri a organisé en Décembre 2015 l'inspection des parquets militaires détachés à Gety, Mahagi, Mambasa, et Aru. Ce type de mission permet de renforcer les relations hiérarchiques en favorisant les échanges entre les différents acteurs et de réinstaurer un système d'appui et de supervision des Tribunaux et parquets par les instances supérieures, de valoriser certaines pratiques et de promouvoir la discipline de ces institutions décentralisées longtemps déconnectées du niveau central.

b) Les résultats concernant le genre :

- Le travail de la clinique juridique en Ituri, qui est appuyée par le PNUD, a permis la vulgarisation et l'accès à l'assistance juridique pour 61 victimes de violences sexuelles et basées sur le genre. Le PNUD a également appuyé la formation de 20 parajuristes de Mambasa, dont plus de la moitié étaient des femmes, sur les techniques d'animation communautaire et d'accompagnement juridique des victimes de violences sexuelles.
- La formation sur les AGRs à la Prison Centrale de Bukavu a pris en compte le genre en identifiant les hommes ainsi que les femmes qui remplissaient les conditions pour la formation en savonnerie et en coupe et couture.

Succès Story du Trimestre

Base de données de l'administration pénitentiaire

L'appui du PPAJ a permis au Ministère de la justice et droits humains de se doter d'un système d'informations statistiques désagrégées dans le domaine pénitentiaire. Grâce à cette base de données le Ministère peut suivre l'évolution de la population et de l'administration pénitentiaire. Cet outil à la décision permet d'identifier les obstacles majeurs, tester des solutions et suivre la mise en œuvre à l'échelle nationale.

Cette base de données est le résultat de la collaboration et de l'engagement du PPAJ envers le MJDH et la Direction des Services Pénitentiaires. Après la formation du personnel dans la collecte de données et l'élaboration des canevas de collecte, 11 des plus grands établissements pénitentiaires de la RDC, regroupant 70% de la population carcérale, ont collecté et transféré mensuellement des données concernant leurs populations carcérale et l'état de leurs établissements. Ces données ont été centralisées et analysées avec l'appui de l'expert statisticien du PNUD

Le fruit de plus de 12 mois de collecte, du deuxième trimestre 2014 au début du troisième trimestre 2015, a permis l'élaboration du premier rapport annuel sur les statistiques pénitentiaires des 11 établissements pénitentiaires à forte concentration carcérale à travers toute la République. Ce

document qui dresse l'image de la situation difficile dans le milieu carcéral en RDC sert également d'indicateur au processus de la réforme dans ce secteur. Ce rapport qui a un caractère mandataire est innovant dans la mesure où il constitue la première source fiable depuis des décennies permettant d'avoir une situation crédible et de lever l'opacité sur les flux carcéraux et les conditions de détention. De cet appui institutionnel efficace découle un changement de comportement et une relance de la production des statistiques pénitentiaires nationales.

Le 11 Décembre 2015, un atelier réunissant 40 participants a eu lieu à Kinshasa, dont le Directeur de Cabinet du MJDH, la Secrétaire Général des Droits Humains, le Secrétaire Général à la Justice, l'attaché de coopération gouvernance de l'ambassade de France, les autorités pénitentiaires civiles et militaire, les représentants du CSM, de l'IGSJ, de Parquets, le personnel des prisons, la MONUSCO, le PNUD, ASF, CICR et RCN/Justice. Cette activité a été ponctuée par deux présentations de l'administration pénitentiaire : les processus de la collecte des données, la centralisation et l'élaboration du rapport ainsi que les points clés du rapport statistiques pénitentiaires 2014-2015. Tous les participants ont accueilli avec enthousiasme le rapport qui décrit une situation déplorable dans le milieu carcéral, mais qui également propose les outils pour mettre en œuvre les solutions nécessaires.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES ET LEÇONS APPRISES

a) Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par le PPAJ sont de plusieurs ordres :

- Difficultés opérationnelles :

- Le PPAJ a dû faire face à des difficultés opérationnelles lors des missions d'inspections du CSM et celles des juridictions et offices inférieurs. Ces difficultés dans l'organisation et la coordination des missions étaient dû aux reports des missions à cause du calendrier chargé du CSM.
- La Province de l'Ituri étant nouvellement créée, les Divisions de la Justice et des droits humains, répondants du MJDH dans cette province, sont inexistantes. Par conséquent le PPAJ fait face à des difficultés dans la mise en œuvre des activités en appui au MJDH dans cette province.
- La faiblesse des moyens de communication dans le pays rend difficile une transmission régulière des rapports mensuels des établissements pénitentiaires auprès de la direction centrale. Les établissements pénitentiaires dotés de l'outil informatique sont en général plus ponctuels dans la transmission des rapports en comparaison à ceux qui sont sous-équipés.

- Difficultés sécuritaires :

- Dans la région de l'Ituri, certaines activités du PPAJ ont dû être annulées ou reportées à cause de la situation sécuritaire dans la région, comme la formation des journalistes d'Epulu et Niania qui n'a pas eu lieu à cause de la présence active des miliciens Simba dans la zone.
- Le travail du PPAJ a également souffert de l'insécurité de la région. Le tribunal de paix et le parquet de Mambasa ont été victimes d'un incendie potentiellement criminel le 20 Décembre 2015, 2 semaines après la remise de matériel de la part du PPAJ à ces institutions. Une activité de formation a connu un retard à cause de l'effondrement d'un pont reliant Bunia à Mambasa.

- Difficultés avec les bénéficiaires :

- Dans le cadre des clinique judiciaire qui servent à accompagner les victimes de violences sexuelles, il a été noté que la population locale n'est pas encore confiant envers ces mécanismes et préfèrent se fier aux autorités et la justice coutumière

- Difficultés administratives :

- Le long processus relatif au procurement n'a pas permis au PPAJ de débiter les activités relatives à l'appui à la réinsertion sociale des détenus dans au moment indiqué dans la planification.

b) Leçons apprises et bonnes pratiques.

- Face aux difficultés opérationnelles, le PPAJ a renforcé ses efforts de planification et de flexibilités. Concernant les difficultés de transmission des données statistiques à la direction centrale, le PPAJ réfléchit à la création d'une application pour smartphone afin de faciliter le processus.
- Concernant la confiance de la population locale, les membres de la clinique juridique ont suggéré une campagne de vulgarisation et de sensibilisation renforcée afin de réassurer la population locale sur le travail de la justice officielle.

V. ADMINISTRATION ET FINANCES

Administration

- D'un point de vue administratif, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée d'un VNU chargé de Suivi et d'Évaluation à partir de fin Octobre 2015. Le quatrième trimestre a aussi vu l'embauche de deux consultants, un national et un international, travaillant sur le diagnostic et l'évaluation de la DEP d'Octobre à Novembre 2015 et l'embauche à partir de Septembre 2015 pour une durée de trois mois, d'un consultant national travaillant sur la base de données de la population carcérale.

Finance

- Voir Annexe

VI. PARTENARIATS ET MOBILISATION DE RESSOURCES

- Dans le cadre d'un processus évolutif, le PPAJ a eu la visite en Décembre 2015, de deux membres du bureau de BPPS du PNUD New York. Leur mission se focalisait sur une évaluation du PPAJ et une possible restructuration interne afin que le projet se reconcentre sur des objectifs et des régions plus spécifiques. La mission de BPPS a également permis une analyse et des recommandations concernant le système de reporting du projet. Il a également été question d'une possible mobilisation de fonds au cours de l'année 2016.
- En Novembre 2015, le PPAJ s'est entretenu avec le GIZ concernant des possibles coopérations en 2016 dans le domaine de la formation de la police judiciaire. A la suite de l'entretien, il est apparu que le PNUD et le GIZ peuvent coopérer sur la distribution géographique de la formation des OPJs.
- A la suite de l'atelier sur le rapport sur la base de données de l'administration pénitentiaire, l'ambassade de France qui avait financé le projet a exprimé son intérêt pour appuyer la suite du projet en 2016. Rien de concret n'a été discuté pour le moment.
- Le PPAJ a fait les démarches administratives pour sa candidature à un financement de la MONUSCO de 1,381 millions de US\$ dans le domaine du renforcement de l'état de droit en RDC. Ce financement serait pour un soutien au groupe thématique du MJDH, la formation des OPJ, et le renforcement des institutions judiciaires. Ces ressources, si approuvées, devraient être mobilisées au cours du deuxième semestre de 2016.

VII. SUIVI ET EVALUATION

- Durant le quatrième trimestre l'équipe du PPAJ a été renforcée avec l'arrivée d'un chargé de suivi et d'évaluation dédié au projet PPAJ.
- Durant cette période, les indicateurs du PPAJ définis par son Prodop furent également revus afin qu'ils soient plus pertinents avec le contexte actuel du projet et sa capacité à collecter des données sur le terrain.

VIII. PERSPECTIVES

- Les perspectives 2016 du PPAJ se focalisent sur 3 aspects. De plus, malgré le risque d'incertitude politique en 2016 avec les élections, le travail du PPAJ dans son ensemble ne devrait pas trop en souffrir.
 - D'un aspect financier le budget 2016 du PPAJ est bien inférieur à son budget de 2015, ce qui ne permet pas au projet de mettre en œuvre toute les activités planifiées. Cependant, grâce au financement de la MONUSCO, le PPAJ peut espérer une importante augmentation de ces ressources afin de mettre en œuvre plus d'activités.
 - En 2016, le PPAJ est également renforcé dans ces ressources humaines, avec l'arrivée de son coordinateur, des experts attachés de la MONUSCO dans le domaine carcéral et d'un chargé de suivi et d'évaluation.
 - Les activités du PPAJ en 2016 seront en continuation avec celle de 2015 avec une focalisation sur l'appui à la formation des OPJs, l'appui à l'administration pénitentiaire avec un renforcement des moyens techniques et la continuation de la collecte de donnée, et l'appui au CSM et aux institutions juridiques.



*Au service des peuples
et des nations*

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport financier

(Décrire les sources de financement, le niveau de financement de chaque partenaire, le niveau de dépenses et la répartition desdites dépenses).

Annexe 2 : Rapport sur l'exécution des activités du Plan de Travail Annuel (PTA) 2015

EFFET / PRODUITS <i>(indicateurs, milestone 2012 du logframe de la composante)</i>	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	CADRE CHRONOLOGIQUE DES REALISATIONS POUR CE TRIMESTRE <i>(Les activités planifiées ont-elles eu lieu? Si oui, la couleur verte. Si l'activité aura lieu le prochain trimestre, la couleur jaune. Si l'activité n'aura pas lieu dans le prochain trimestre, la couleur rouge).</i>	ETAT DE MISE EN OEUVRE / COMMENTAIRES
Programme Pluriannuel d'Appui à la Justice en République Démocratique du Congo (PPAJ)			
Projet I – Appui au renforcement des capacités de coordination des politiques sectorielles de la Justice			
Produit 1.1 : le GTJDH est opérationnalisée au niveau central, les mécanismes de coordination en province sont mis en place	Mise à jour/évaluation du Plan d'action de la réforme de la justice (2007-2011), élaboration du plan quinquennal (2015-2020),		
Produit 1.2 : La Direction d'Etudes et Planification du MJDH est organisée conformément au nouvel organigramme	Appuyer l'évaluation et la formation du personnel des DEP et BEP dans la gestion de politique sectorielle		
	Appuyer la traduction, l'impression en 5000 exemplaires (1000 en français et 4000 en langues nationales), la distribution et la vulgarisation du Vade mecum sur les droits et devoirs des citoyens		La traduction du document en langue nationale est en cours de finalisation. L'activité a pris du retard dans la phase de validation du document.
Projet II – Services pénitentiaires			
Produit 2.2: Evaluation des programmes et ressources pour la réinsertion des détenus complétée	Développer les activités de réinsertion au sein des établissements pénitentiaires dont les AGR		En cours de réalisation dans la prison centrales de Bukavu et distribution du matériel à la prison centrale de Makala (Kinshasa)
Produit 2.3: Les établissements pénitentiaires dans les zones ciblées disposent d'un système de gestion de données en réseau avec le système de données au niveaux central	Appuyer la mise en place d'un système de gestion des données en réseau avec le système de données au niveau central dans les établissements pénitentiaires dans les zones ciblées		
	Appuyer les mesures de désengorgement des prisons dans les zones d'intervention		Inspection du CSM et de l'administration pénitentiaire ont eu lieu pendant le trimestre. Les recommandations pour le désengorgement sont en attentes.
Produit 2.5 : Les mécanismes de plaintes, contrôle et inspection interne sont mise en place.	Appuyer les mécanismes de contrôle au sein des prisons centrales des zones d'intervention		
Projet III - Police Judiciaire			
Produit 3.1.1: La police judiciaire sur l'ensemble des zones du programme est dotée des capacités opérationnelles	Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation continue des OPJ		Le plan de formation a été élaboré et sera mise en œuvre en janvier 2016
	Appuyer la formation initiale et continue pour les agents de la police judiciaire, hommes et femmes, suivant le plan de formation validé		

**Au service des peuples
et des nations**

Produit 3.1.2. : Les unités et structures de la police judiciaire opérationnelles répondent aux standards de qualité	Doter la Police Judiciaire au niveau central d'outils de gestion informatisés des dossiers d'enquêtes judiciaires.		Acquisition du matériel informatique en cours
Produit 3.2.1 : Au moins 30% des structures renforcées améliorent la qualité des services en rapport avec le respect des délais légaux et des procédures	Appuyer l'élaboration et la mise en place des outils de suivi de la police judiciaire au niveau des zones cibles, en particulier pour le contrôle du respect des délais légaux.		
	Appuyer l'actualisation des procédures opérationnelles au sein de la police judiciaire		Un atelier a été organisé en vue d'identifier les lacunes et vides juridiques en procédure pénale dans la phase pré-juridictionnelle. A l'issue de cet atelier, la commission juridique de la PJ devrait débiter ses travaux dès janvier 2016.
Produit 3.3.1: L'Inspection Générale de la PNC est dotée des capacités suffisantes pour mener des inspections des activités judiciaires de la PNC dans les zones pilotes	Appuyer l'élaboration d'outils de suivi et la conduite des inspections régulières par l'IG aux niveaux central, provincial et local		Les missions d'inspections réalisées au troisième trimestre
	Appuyer la mise en place d'une ligne verte au sein de l'IG de la Police et en assurer la vulgarisation auprès de la population		Climatiseur déjà remise et installée ainsi que les feuillets de sensibilisation
Projets IV - Appui aux institutions judiciaires			
Produit 4: Les capacités opérationnelles et procédurales des institutions judiciaires (cours et tribunaux) dans les régions ciblées sont renforcées	Soutien à la planification des activités judiciaires du ressort de la Cour d'Appel de la zone pilote		Atelier d'élaboration des outils de planification des activités judiciaire déjà tenu à Bukavu. Outils disponibles au CSM
	Appuyer l'adaptation et la vulgarisation des procédures opérationnelles des cours et tribunaux et assurer leur conformité à la législation existante.		
	Appuyer l'équipement des greffes des cours et tribunaux et les secrétariats des parquets ;		Activité a eu lieu en Ituri
Projets V - Appui au renforcement des capacités du CSM et des Hautes Cours			
Produit 5: Le CSM exerce efficacement ses prérogatives de gestion de la carrière des magistrats et de contrôle de leur éthique et discipline.	Renforcer la capacité du CSM pour des inspections régulières dans les zones cibles du PPAJ		Inspections réalisées
	appuyer le développement des indicateurs de performance des magistrats sur le secteur de la justice/ appuyer la collecte des données objectives afin d'apprécier l'intégrité, la performance des magistrats.		
	Appuyer le fonctionnement des chambres provinciales et nationales de discipline à Kinshasa, P orientale, Bas-Congo et Katanga		Audiences disciplinaires tenues à Bunia, en cours de réalisation au Katanga, au Bas Congo et à Bukavu. En attente des rapports